

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 22/02/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 février 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

Etaient excusés : M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A
Délibération n°8**

DELIBERATION

Rapporteur : M. de ZANET

OBJET : Vote compte administratif et compte de gestion 2011 de la Ville de TARTAS budget annexe «LOTISSEMENT ».

BUDGET ANNEXE 2011 «lotissement PISCINE» :

Il n'a pas été constaté d'écritures sur l'exercice 2011, les résultats sont ceux de fin 2010, déjà constatés :

- Report du déficit : 445 708,32 €
- Report de l'excédent de fonctionnement : 660 415,00 €

Il est précisé que les résultats de compte administratif du budget annexe « LOTISSEMENT PISCINE» 2011 de la Ville sont identiques à ceux du compte de gestion.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif 2011 et le compte de gestion 2011 de la Ville de TARTAS, budget annexe «LOTISSEMENT».

Il est précisé que le Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES